# Corrigé et barème – Spécificités du texte théâtral : dialogue, dramaturgie, mise en scène

Comprendre les codes du théâtre : du texte dramatique à la représentation scénique (programme de 2nde)

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · Français 2nde

## Exercice 1 – Étude d'un texte : Molière, L'Avare, acte IV, scène 7 (1668) *(4 pts)*

a) C'est un monologue : Harpagon est seul en scène, aucun autre personnage ne lui répond. Le critère décisif est la solitude scénique, non la longueur du passage, qui en ferait sinon une tirade. (1)

b) La didascalie externe est « À lui-même, se prenant par le bras ». Elle impose un geste concret : le personnage s'empare de son propre bras en croyant saisir le voleur, et « À lui-même » indique qu'il adresse sans le savoir à sa propre personne l'ordre « Rends-moi mon argent, coquin ». Le comédien doit donc rendre visible une confusion qui va jusqu'à ne plus reconnaître son propre corps, ce que la réplique confirme aussitôt par « Ah ! c'est moi ! ». (1)

c) À la fin de l'extrait, Harpagon s'adresse directement au public : « N'est-il point caché là parmi vous ? Ils me regardent tous, et se mettent à rire. » Le personnage traite les spectateurs comme des complices possibles du vol. La frontière entre la scène et la salle est franchie : ce que toute réplique fait implicitement, l'adresse au public le rend ici visible, et le rire de la salle devient un élément de l'action. (1)

d) On accepte deux types parmi : comique de mots (accumulation des exclamations et des interrogations, répétition de « mon pauvre argent ») ; comique de gestes (Harpagon s'arrête lui-même en se prenant par le bras) ; comique de caractère (l'avarice poussée jusqu'à l'absurde, l'or nommé « mon cher ami ») ; comique de situation (l'adresse au public qui transforme les spectateurs en suspects). Chaque type doit être justifié par un élément précis du texte. (1)

**Erreur fréquente** — Beaucoup de copies appellent ce passage une tirade parce qu'il est long : seule la présence ou l'absence d'un interlocuteur sur scène décide.

## Exercice 2 — Langue et procédés : nommer avec exactitude *(4 pts)*

a) La tirade est une longue réplique ininterrompue adressée à un interlocuteur présent sur scène. Le monologue est la parole d'un personnage seul en scène. Le critère n'est donc pas la longueur, mais la présence ou non d'un destinataire sur le plateau. (1)

b) La didascalie interne est une indication de jeu, de costume ou de décor contenue dans la réplique elle-même, et donc prononcée sur scène. Exemple : « Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent ! » (Racine, Phèdre, 1677, acte I, scène 3), qui indique à la fois le costume de l'héroïne et son épuisement physique. On accepte aussi « Montre-moi tes mains. — Les voilà. — Les autres. » (Molière, L'Avare, 1668, acte I, scène 3), qui impose la fouille du valet. (1)

c) Le genre est une catégorie historique et institutionnelle (tragédie, comédie, drame) ; le registre est l'effet produit sur le spectateur (tragique, comique, pathétique). Ils ne coïncident pas lorsqu'une comédie comporte une scène pathétique, ou lorsqu'un drame romantique fait rire : le genre reste le même, le registre change à l'intérieur de la pièce. (1)

d) La stichomythie est une succession de répliques très brèves, souvent d'égale longueur, qui peut aller jusqu'au partage d'un même vers entre deux personnages. Elle accélère brutalement le rythme et transforme l'échange en duel verbal ; la reprise des mots d'un personnage par l'autre révèle qui mène l'échange, ou au contraire l'accord qui subsiste malgré le conflit, comme à la fin de l'entrevue de Rodrigue et Chimène (Corneille, Le Cid, 1637, acte III, scène 4). (1)

**Ce qui rapporte des points** — Chaque définition doit être suivie d'un exemple daté et référencé : une définition nue vaut la moitié des points.

## Exercice 3 — Dramaturgie : les étapes et les règles *(4 pts)*

a) Exposition (elle informe du lieu, du moment, des personnages et du conflit), nœud (il installe l'obstacle central), péripéties (retournements qui font varier la situation), crise (point de tension maximale), dénouement (résolution du conflit et sort des personnages). (1)

b) Unité d'action (une seule intrigue principale), unité de temps (environ vingt-quatre heures), unité de lieu (un seul lieu). Elles sont résumées par Boileau dans l'Art poétique (1674) : « Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli / Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli. » (1)

c) La bienséance est la règle classique qui interdit de montrer sur scène ce qui choquerait la morale ou la sensibilité du public, en particulier la violence, le sang et la mort. Conséquence : ces événements sont rejetés hors-scène et rapportés par un récit. Exemple : la mort d'Hippolyte, dans Phèdre (Racine, 1677), est racontée par Théramène et non jouée. On acceptera tout autre exemple exact. (1)

d) La péripétie est tout retournement qui modifie le cours de l'action. Le coup de théâtre est une péripétie brutale et imprévisible, particulièrement spectaculaire. Le deus ex machina est un dénouement apporté par une intervention extérieure à l'intrigue, comme l'arrestation de Tartuffe au nom du roi (Molière, Tartuffe, 1669, acte V) : il résout la pièce sans découler de ce qui précède. (1)

**Piège du sujet** — Ne plaquez pas les trois unités sur n'importe quelle pièce : elles ne valent que pour le théâtre classique, ou pour montrer qu'un auteur les transgresse volontairement.

## Exercice 4 — Interprétation et passage au plateau *(4 pts)*

a) On attend deux relevés précis parmi : l'accumulation d'exclamatives au début du passage (« Au voleur ! au voleur ! à l'assassin ! au meurtrier ! ») ; la série d'interrogatives brèves et juxtaposées (« Où est-il ? Où se cache-t-il ? … Où courir ? Où ne pas courir ? ») ; la phrase d'un seul mot (« Arrête. ») ; les répétitions (« mon pauvre argent ! mon pauvre argent ! »). Toutes imposent un débit rapide, haché, et des ruptures de souffle. (1)

b) L'élément autorisant ce choix est l'adresse explicite aux spectateurs : « N'est-il point caché là parmi vous ? Ils me regardent tous, et se mettent à rire. » Le texte suppose donc un public visible du personnage. Jouer face à la salle éclairée rend la double énonciation manifeste, transforme les spectateurs en suspects et fait du rire réel de la salle un élément de l'action. (1)

c) Oui, elle est défendable, à condition qu'elle respecte la logique du texte : l'avarice n'est pas datée, et l'objet volé peut changer de nature sans que change le rapport du personnage à son bien. Elle devient discutable si elle contredit une donnée textuelle, par exemple si l'objet transposé ne peut plus être désigné comme « mon cher ami » ni tenu pour le support d'une vie entière. On valorisera toute réponse qui pose une condition tirée du texte plutôt qu'un jugement de goût. (1)

d) La phrase fait basculer un instant le comique vers l'inquiétude : Harpagon n'a pas seulement perdu son or, il a perdu le sens de sa propre identité. La perte de l'argent équivaut à une perte de soi, ce que confirment les formules qui suivent (« tout est fini pour moi », « je n'ai plus que faire au monde »). Le spectateur rit d'un personnage qui, au même moment, décrit une dépossession radicale : c'est cette ambivalence qui fait la profondeur de la comédie de Molière. (1)

**Attendu du correcteur** — Toute proposition de jeu doit être adossée à un mot, une ponctuation ou une didascalie : la mise en scène s'argumente, elle ne s'imagine pas.

## Exercice 5 — Rédaction d'un paragraphe de commentaire *(4 pts)*

a) Exemple d'idée directrice acceptable : « Ce monologue montre que le texte théâtral ne raconte pas, mais donne à voir et à entendre : tout ce que le roman confierait à un narrateur, Molière le fait porter par la parole, le geste et l'adresse au public. » (1)

b) Relevés attendus : la didascalie externe « À lui-même, se prenant par le bras » ; l'accumulation d'exclamatives et d'interrogatives brèves ; l'apostrophe à l'argent, traité en personne (« mon cher ami ») ; l'adresse directe aux spectateurs (« N'est-il point caché là parmi vous ? »). Deux suffisent, à condition d'être cités entre guillemets. (1)

c) Interprétation attendue : la didascalie inscrit dans le texte un geste burlesque qui rend visible la confusion mentale du personnage ; la ponctuation impose un débit haletant qui fait entendre la panique sans qu'aucun narrateur ait à la décrire ; la personnification de l'argent dit l'inversion des valeurs qui définit le personnage ; l'adresse au public exhibe la double énonciation et fait entrer la salle dans la fiction. (1)

d) Proposition rédigée : « Le monologue d'Harpagon, dans L'Avare de Molière (1668, acte IV, scène 7), montre que le texte théâtral ne raconte pas : il fait entendre et il fait voir. Là où un roman décrirait la panique de l'avare volé, Molière la confie d'abord à la ponctuation : les exclamatives s'accumulent — « Au voleur ! au voleur ! à l'assassin ! au meurtrier ! » — puis les interrogatives se bousculent, « Où courir ? Où ne pas courir ? », jusqu'à l'ordre d'un seul mot, « Arrête. » Le débit haletant qu'impose cette ponctuation tient lieu de description : le spectateur n'apprend pas qu'Harpagon est affolé, il l'entend. La didascalie « À lui-même, se prenant par le bras » ajoute le corps à la voix ; le geste est burlesque, mais il donne à voir un homme qui ne reconnaît plus sa propre main, ce que la réplique confirme aussitôt : « j'ignore où je suis, qui je suis, et ce que je fais. » Enfin, Molière exhibe la loi fondamentale de la scène en faisant franchir à son personnage la frontière de la salle : « N'est-il point caché là parmi vous ? » La double énonciation, qui d'ordinaire reste implicite, devient ici un ressort comique, puisque les spectateurs sont soupçonnés du vol et que leur rire, prévu par le texte, entre dans l'action. Le passage réunit ainsi les trois spécificités du texte théâtral : une parole qui informe par son rythme, un geste inscrit dans l'écriture, et un public que la scène n'oublie jamais. » (1)

**Conseil de rédaction** — Un procédé nommé mais non interprété ne rapporte rien : dites toujours ce qu'il fait entendre ou voir au spectateur.

*Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).*